
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 23 décembre 2021 à 8 h
777, boul. Marcel-Laurin**

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le jeudi 23 décembre 2021, à 8 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA21 08 0597

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 décembre 2021.

Proposé par la conseillère Annie Gagnier;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 décembre 2021.

ADOPTÉ.

CA21 08 0598

Soumis sommaire décisionnel numéro 1215214057 relatif à une nomination temporaire au poste de responsable soutien aux élus - I au Conseil d'arrondissement.

ATTENDU que le concours de recrutement interne et externe s'est tenu sous la juridiction de la Division des ressources humaines de l'arrondissement de Saint-Laurent;

ATTENDU qu'il y a eu affichage du poste (concours : SLA-21-TEMP-217060-86367) du 3 au 21 novembre 2021.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer, temporairement, madame Arcelle Appolon (100109272) au poste de responsable soutien aux élus – I (poste : 87300 – emploi : 217060 – SBA : 368414) au Conseil d'arrondissement. Sa nomination temporaire entrera en vigueur à une date qui reste à déterminer. Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres de direction de la Ville de Montréal ainsi qu'à la *Politique de rémunération des cadres*.

ADOPTÉ.

CA21 08 0599

La période des questions du public débute à 8h25.

Aucune question n'a été posée.

CA21 08 0600

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 8h27.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 janvier 2022.
